

# COMPTE RENDU SYNTHETIQUE MISSION AU GHANA

*Évaluation du FSP mobilisateur 2006-88  
« Appui aux expressions artistiques, au développement de  
carrière des créateurs et aux industries culturelles de la  
zone de solidarité prioritaire »  
et de sa mise en œuvre.*



pour

**MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET EUROPÉENNES**  
Direction générale de la mondialisation,  
du développement et des partenariats –DGM–,  
Service des programmes et du réseau, Mission des programmes, Pôle de gestion

30 mai 2012

## **Sommaire**

### **A. Brève présentation du pays**

1. Enjeux du développement culturel du pays
2. Principales filières artistiques et dynamiques culturelles actuelles
3. Partenariat dans le domaine des arts et de la culture

### **B. Principaux résultats concernant le FSP**

1. Quelques projets financés par le FSP
2. Résultats obtenus
3. Perception des interlocuteurs du programme
4. Éléments de synthèse et premières perspectives
5. Difficultés rencontrées

## A. LE GHANA

### 1. Enjeux du développement culturel du pays

Pays anglophone de l'Afrique de l'Ouest, le Ghana est «coincé» entre les pays francophones (Côte d'Ivoire, Togo et Burkina Faso) qui l'encadrent, hormis la façade maritime.

Ce pays est connu pour la diversité des expressions culturelles avec des pôles culturels distincts tels l'aire culturelle Akan, bastion de la culture Ashanti.

Les traditions culturelles sont encore vivantes, ce qui constitue une source inestimable pour la création artistique et le développement culturel endogène.

Le Ghana est dans la sous-région ouest-africaine un pays émergent, à cause de la forte expansion de son économie.

La diplomatie culturelle française est bien présente dans ce pays anglophone ; de manière surprenante, elle constitue même le chef de file des différentes organisations de coopérations au développement dans le secteur de la culture.

Le service de coopération et d'action culturelle (SCAC), l'Institut Français et surtout l'Alliance française sont à la base de ce dynamisme.

### 2. Principales filières artistiques et dynamiques culturelles actuelles

L'accompagnement de la coopération culturelle française contribue, de par les actions menées par le réseau culturel, à mieux identifier les filières artistiques importantes, et à donner une visibilité régionale et internationale aux artistes et entrepreneurs culturels du Ghana.

- **La musique** : elle connaît un développement rapide, grâce au potentiel artistique lié à la diversité des expressions musicales du pays.  
Les actions de soutien de la coopération culturelle française aux initiatives culturelles sont à l'origine de la promotion de la musique contemporaine ghanéenne, avec la découverte de certains musiciens connus comme **Wanlov the Kubolor**, le seul musicien du pays à avoir bénéficié du programme « Visa pour la création » du FSP 2006-88.  
D'autres musiciens assez connus contribuent à la promotion et la diffusion de la musique du pays (cas du célèbre flûtiste **Dela Botri**).
- **La danse contemporaine** : les rythmes et la chorégraphie sont valorisés par des compagnies de danse dont **Noyam**, dont une danseuse et chorégraphe fut appuyée par le CACEC sur une création en 2010 avec la compagnie **Kubilai Khan Invistations**.  
La même artiste a participé, toujours dans le cadre d'un appui du FSP au dernier grand événement « *Danse Afrique danse* » tenue en décembre 2011 à Bamako au Mali.
- **La photo** : c'est un art visuel connu au Ghana et développé par des artistes ghanéens mobiles dans la sous-région depuis les années 1960.  
Le photographe **Nyani Quarmin** est devenu le lauréat du «Prix de l'Union européenne» décernée lors de la dernière biennale de la photo de Bamako en novembre 2011 : son reportage sur le changement climatique lui a valu cette distinction. Il a bénéficié d'une subvention du FSP pour participer à cet événement, incluant en amont deux ateliers tremplins au Ghana. Il a été présent à l'exposition « Paris Photo » de novembre 2011.  
Un autre photographe ghanéen connu est **Nii Obodai**, dont les œuvres ont été exposés notamment à Accra, Bamako et Paris.

- **Les festivals et les arts de la rue** : plusieurs festivals sont organisés dans le pays avec l'appui et le soutien de partenaires dont la coopération française. Malgré les difficultés des artistes à faire évoluer les traditions de fêtes populaires (funérailles, rites et traditions religieuses) dans un processus de création artistique contemporaine, certains événements culturels ont une envergure internationale.  
Le Festival de rue «**CHALE WOTE**» dont la dernière édition a eu lieu le 14 avril 2012, a été organisé avec la collaboration de « Generic Vapeur » et le soutien financier du FSP. L'intérêt de ce festival est qu'il s'est tenu dans un quartier historique populaire d'Accra ; il a été organisé en collaboration avec les responsables des collectivités locales du quartier où sont localisés des sites et monuments historiques de la ville dont des châteaux de l'esclavage comme Jamestown Castle. Certains de ces monuments inscrits sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO ont été restaurés avec l'appui financier de l'Union européenne et d'autres partenaires (UNESCO, Brésil, Pays-Bas...).  
Le festival « High Vibes » est un événement artistique d'envergure qui a impliqué « Equation Musique » lors de sa dernière édition. Il a mobilisé plus de 10.000 participants.
- **La mode et le design** : c'est une filière qui est en train de se développer dans le pays, avec la formation de jeunes artistes qui coopèrent avec des grands magasins textiles de la place par l'organisation de défilés de mode et des ateliers locaux de création de la mode.

### **3. Partenariat dans le domaine des arts et de la culture**

Le partenariat dans le domaine de la culture est moins soutenu au Ghana, même si la coopération française tente de créer une dynamique dans ce secteur.

L'Union européenne qui avait en place un programme PSIC (programme de soutien aux initiatives culturelles) a connu des déboires à cause du peu de résultats atteints.

L'Alliance française au Ghana, dont le réseau compte 5 Alliance (Accra, Kumasi, Tema, Cape Coast et Takoradi) coopère avec certains partenaires pour la mise en œuvre d'événements culturels tels le Festival de Jazz & World Music qui a réuni en 2011, 13 groupes venus d'Afrique, d'Europe ou USA. Parmi les autres partenaires, on peut citer le Goethe Institute, Israël, le Brésil, l'Australie, Cuba, US Embassy et le British Council.

Certains sponsors apportent leur soutien financier ou matériel à certaines activités artistiques.

D'autres pays sont présents dans le domaine de la coopération culturelle : Italie, Danemark, Pays-Bas et Norvège (NORAD), Suisse, Espagne...

## **B. Principaux résultats concernant le FSP**

Au Ghana, le FSP mobilisateur a atteint des résultats exceptionnels.

De 2009 à 2011, 100.000 € ont été octroyés pour soutenir des acteurs et événements culturels dans le pays dans le cadre de la stratégie de développement culturelle conduite par le Poste à Accra.

En même temps et dans un esprit de synergie, le Service d'Action Culturelle et l'Institut Français ont financé la culture à hauteur de 200.000 € sur leur budget propre (y compris les programmes de promotion de la langue et de la culture françaises).

Les données quantitatives (montant total du budget et nombre des bénéficiaires) et qualitatives (diversification des filières intéressés par le financement) des subventions octroyées par le FSP attestent de la pertinence et l'efficacité du projet.

### **1. Quelques projets financés par le FSP**

#### **1.1. L'exposition multimédia sur l'épopée des musiques noires**

Cet événement a été organisé au National Museum d'Accra et a connu une forte participation : en décembre 2011, 2243 visiteurs ont été recensés par les services du «Ghana Museums and Monuments Board ». Il est prévu de faire circuler l'exposition dans d'autres pays, dont la France qui l'a accueillie déjà à Paris.

#### **1.2. Visa pour la création**

L'artiste musicien ghanéen Wanlov Kubilor a bénéficié de ce programme de résidence. Il a produit un album avec le concours du producteur Panji Anoff, précédé de 16 tournées pour des concerts en Europe notamment dans les pays scandinaves.

#### **1.3. Le festival de la mode et du design à Accra et Kumasi**

Ce projet a bénéficié de subvention du FSP dont le montant s'élève à 11.000 €.

Il s'est déroulé en partenariat avec les Ecoles polytechniques de la mode (Kumasi et Accra) et l'université de Kumasi : 40 stylistes ont participé au défilé de mode qui a été organisé et 180 personnes ont profité de sessions de formation initiée au cours du festival.

#### **1.4. The CHALE WOTE Street Art Festival**

Ce projet a été financé par le FSP et soutenu par l'Institut Français et l'Alliance française.

Il s'est déroulé dans le quartier Jamestown et a connu la participation de la troupe « Generic Vapeur » basée à Marseille.

### **2. Résultats obtenus**

Les résultats du dernier FSP sont éloquentes non pas à cause de l'importance de l'enveloppe financière engagée mais, comme l'a fait remarquer un artiste ghanéen à cause de la stratégie mise en œuvre par la coopération culturelle française, axée sur la recherche de résultats concrets et immédiats.

- Cela est perceptible dans le domaine des échanges culturels sud-sud qui sont un véritable succès (toujours selon le même interlocuteur), car tout le monde en bénéficie.
- Un autre résultat remarquable est le développement d'actions de formation et de renforcement des capacités professionnelles des acteurs et entrepreneurs culturels.

D'une manière générale, l'Alliance française est un centre d'excellence pour la création et la diffusion artistiques, à cause de ses infrastructures et des moyens techniques dont elle dispose.

### 3. Perception des interlocuteurs du programme (analyse SWOT du FSP)

Points forts	Points faibles	Opportunités	Menaces
Stratégie de coopération culturelle française adaptée, autour de résultats concrets et immédiats	Manque ou peu d'engagement de l'Etat ghanéen dans le développement culturel	Actualiser le document de politique culturelle datant de 2003	Persistance du manque de soutien des décideurs nationaux au secteur culturel
Dynamisme et engagement fort des acteurs et des entrepreneurs culturels du pays	Faible capacité des acteurs à mobiliser des contributions au niveau national	Mobiliser l'Etat pour une implication à mieux financer la culture	Risque d'arrêt de certaines activités artistiques et culturelles sans le soutien de l'Etat et d'autres partenaires
Diversité culturelle évidente et émergence de filières culturelles porteuses	Non ratification par le Ghana de la Convention Unesco de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles	Poursuivre l'effort du succès de l'appui français en matière de coopération culturelle	Démotivation progressive des acteurs, des entrepreneurs culturels et des PTF s'il n'y a pas d'évolution du soutien
Existence d'infrastructures culturelles modernes favorables aux activités de formation et de création	insuffisance de synergie dans le domaine de la coopération culturelle	Développer les synergies d'action entre les partenaires culturels (effet de levier)	Pérennisation difficile des acquis si l'Etat ghanéen ne s'implique pas mieux dans la gestion des ressources culturelles

### 4. Eléments de synthèse et premières perspectives

La mission d'évaluation effectuée à Ouagadougou au Burkina Faso a permis de relever des points forts et quelques insuffisances concernant la mise en œuvre du FSP, et plus largement dans l'action culturelle du pays.

Elle a mis en évidence les points suivants concernant le FSP et son environnement :

- ❖ La gestion très harmonieuse des appels à projet et la répartition des fonds alloués aux acteurs en tenant compte d'un maximum de filières
- ❖ Le suivi permanent de l'exécution des projets ayant bénéficié d'un financement
- ❖ La très forte demande d'appui sur le terrain des acteurs et lieux de diffusion de la culture dans les quartiers. Ceci est très perceptible dans le domaine de la formation et du renforcement des capacités des acteurs locaux, aussi bien que les besoins en équipement adéquat.
- ❖ La détermination et l'engagement de jeunes acteurs culturels locaux et la volonté d'opérateurs artistiques professionnels
  - artistes de profil « entrepreneur culturel » dans certaines filières (promotion de spectacle, production artistique musique, arts vivants,...)
  - volonté d'insuffler un dynamisme nouveau dans la promotion et la diffusion des arts contemporains notamment la musique et la mode

Mais inversement :

- ❖ Le manque d'accompagnement du Ministère en charge de la culture de certains événements culturels à caractère sous-régional ou international
- ❖ Le faible taux des contributions des parties contractuelles pour l'exécution des projets soutenus par le FSP

- ❖ A l'instar du Burkina Faso, le budget d'appui des initiatives locales, hors fonctionnement et programmation de l'Institut français d'Accra, ne paraît pas conforme aux besoins de développement artistique du pays.

***Dans un souci de cohérence, la première recommandation serait donc que l'Institut culturel français local coordonne et de suive directement les moyens dégagés par les activités «Afrique en création», en synergie avec les contributions locales apportées par les artistes, l'Etat et d'autres partenaires techniques et financiers du pays)***

## **5. Difficultés rencontrées**

La mission s'est bien passée dans l'ensemble.

Contrairement au Burkina Faso, l'expert a directement bénéficié de l'appui et de l'accompagnement constant de l'Attachée culturelle de l'Institut Français à Accra, Madame Valérie Lesbros : la qualité de la programmation des entretiens et leur suivi permanent a permis la réalisation de l'ensemble des entretiens programmés avec les acteurs culturels et les institutions.

La seule difficulté de la mission a été celle de pouvoir rencontrer les responsables nationaux chargés de la culture (Ministère des chefferies et de la culture et National Commission of Culture), dûe au manque d'interlocuteurs appropriés.

L'expert remercie donc l'ensemble du personnel du service culturel de l'Ambassade de France à Accra (SCAC et Institut Français) et la direction générale de l'Alliance Française pour le soutien efficace qui a permis le très bon déroulement de la mission

# COMPTE RENDU SYNTHETIQUE MISSION EN HAITI

*Évaluation du FSP mobilisateur 2006-88  
« Appui aux expressions artistiques, au développement de  
carrière des créateurs et aux industries culturelles de la  
zone de solidarité prioritaire »  
et de sa mise en œuvre.*



pour

**MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET EUROPÉENNES**  
Direction générale de la mondialisation,  
du développement et des partenariats –DGM–,  
Service des programmes et du réseau, Mission des programmes, Pôle de gestion

30 mai 2012

## **Sommaire**

**1. Eléments de synthèse et premières perspectives**

**2. Environnement général et organisation**

**3. Appui du Poste et difficultés rencontrées**

**4. Compte rendu des rencontres et entretiens**

**5. Compléments d'information à obtenir**

## 1. Eléments de synthèse et premières perspectives

D'une manière globale, la mission d'évaluation effectuée en Haïti a permis de mettre en relief les principaux points suivants, concernant le FSP et l'environnement de l'activité culturelle de ce pays :

- ❖ *Le besoin constant d'informations des acteurs culturels sur les opportunités de financement de projets*
- ❖ *Le grand dynamisme d'acteurs culturels jeunes et très nombreux, avec une forte demande en conseil et en formation*
- ❖ *Le besoin de structuration des opérateurs culturels vers une professionnalisation des filières et par une mise en réseau*
- ❖ *La bonne coordination entre bailleurs de fonds culturels, malgré un manque de formalisation et des environnements différents*
- ❖ *La difficulté du Ministère de la culture à structurer une véritable politique culturelle (avec un cadre législatif et budgétaire) dans un environnement encore instable*

Concernant le FSP et sa mise en œuvre, cette première mission a permis de mettre en évidence les éléments suivants :

- I. *L'importance du FSP, comme outil de mise en œuvre d'un appui à l'activité culturelle locale et régionale***
  - Importance budgétaire
  - Importance dans la structuration (filière, artistes, opérateurs,...)
- II. *Les limites des outils employés par rapport aux réalités de terrain et à la demande***
  - Visibilité et retombées sur le terrain
  - Priorité aux jeunes talents
  - Articulation avec la politique culturelle du pays
- III. *La centralisation et la faiblesse des contreparties contractuelles dans les projets de mise en œuvre du Fonds***
  - Centralisation des informations et des résultats
  - Manque de contreparties vers le pays

➤ **Les premières perspectives correspondant au constat de cette première mission, qui sont à valider au cours des autres missions et rencontres, pourraient être les suivantes :**

#### A. La nécessité de mieux valoriser dans les pays les projets financés par le Fonds

- Par une **contractualisation plus élaborée** de ces appuis aux acteurs culturels. Les contrats devraient mieux prendre en compte, et impliquer directement :
  - Le bénéficiaire du contrat, qui devrait s'engager sur une contrepartie claire vis-à-vis de son pays, et non plus seulement rédiger un compte rendu d'activité à destination de l'institut français
  - La politique culturelle du (ou des) pays concerné(s), par une mise en adéquation du projet financé avec les axes stratégiques concernés
  - Les responsables de la coopération culturelle française locale
- Par un **outil spécifique du programme à la structuration culturelle locale**  
Un appui à cette structuration, de type « **Visa pour la formation** », compléterait la procédure du « Visa pour la création » organisée en France

#### B. Une meilleure prise en compte locale du rôle de la coopération culturelle française

De ce point de vue, la décentralisation devrait être plus claire et efficace :

- Les responsables locaux de la coopération culturelle française devraient être à la fois garants et contractuellement responsables du suivi sur place des projets, en liaison avec les artistes, les pouvoirs publics et les autres bailleurs
- De même, en s'appuyant sur l'expérience et sur la budgétisation du financement du programme, la mission de coopération locale devrait pouvoir intégrer comme budget « indicatif » les opérations qui seront financées sur ce programme concernant le pays.  
En effet, l'analyse met en évidence que ce programme constitue l'une des trois composantes budgétaire de la coopération culturelle dans un pays comme Haïti. Ce budget pourrait être valorisé globalement à 300m euros environ, selon trois interventions équivalentes :
  - Environ 100m € pour le fonctionnement de l'Institut français
  - Environ 100m € d'appui à l'activité culturelle en Haïti
  - Un peu moins de 100m € de contribution directe et indirecte du programme ACEC (ainsi les cinq « visas pour la création » représentent environ 60 000 €, et le « Dispositif Caraïbes, dont l'Atelier Voix » pour environ 10 000 € concernant Haïti,

#### C. Une meilleure prise en compte de la mise en réseau « Sud-Sud » du programme

- Ainsi dans l'outil « Dispositif Caraïbes », la contrainte de mise en réseau des trois pays devrait concerner n'importe quel pays de l'ensemble de la zone prioritaire, aussi bien pays d'Afrique que pays de la région Caraïbes
- De même, les pays organisateurs et participants aux festivals financés par le programme pourraient se constituer en un « Comité de suivi », qui établirait les synergies et retours à valoriser dans les différents pays concernés, vers une dynamique de structuration à la fois thématique et géographique

## 2. Environnement général et organisation

La mission en Haïti a été effectuée par Laurent Héau du dimanche 23 au dimanche 30 avril à Port au Prince. Elle a permis de nombreuses rencontres individuelles et collectives, couvrant ainsi une grande partie des filières culturelles haïtiennes, présentes ou en développement.

Son efficacité a été en grande partie liée à l'appui étroit des responsables de la coopération culturelle française, notamment pour la préparation de la mission, en particulier avec l'organisation et le suivi des contacts réalisés. Du fait de l'absence de déplacement prévu de la mission hors Port au Prince, seule une rencontre avec les artisans du site de « la Croix des bouquets » a été organisée, pour valider le développement de ce secteur d'activité et l'impact du programme évalué.

### **3. Appui du Poste et difficultés rencontrées**

Les différents intervenants de l'Institut Français sur place ont très souvent accompagné l'expert malgré le contexte de forte charge de travail de ces responsables, et des déplacements difficiles sur le terrain. Ceci démontre leur intérêt pour cette évaluation, concernant spécialement les perspectives stratégiques, en lien avec le projet d'Etablissement du SCAC.

Dans cet environnement, l'appui du Poste et l'excellent climat dans lequel s'est déroulée cette mission ont donc permis à l'expert de travailler dans les meilleures conditions.

Par ailleurs, les responsables de cette coopération ont très volontiers accepté de discuter à la fois sur leur perception de l'action culturelle en cours et sur les conditions et perspectives de développement pour l'avenir.

Les principales difficultés rencontrées à port au Prince ont concerné :

- Les conséquences logistiques et administratives de la catastrophe de janvier 2010  
La plupart des archives de la mission ont disparu dans le séisme, ainsi malheureusement que des personnes physiques ayant travaillé avec le programme. Dans ces conditions, il n'a pas été possible de vérifier l'évolution du programme en Haïti au cours des dernières années, les données, voire les acteurs ayant disparu.
- Les transports, en l'absence de transports collectifs ou taxis fiables sur place.  
Beaucoup de rencontres ont donc été effectuées à l'Institut français ou à l'hôtel : ceci n'a pas modifié la qualité des échanges, mais n'a pas toujours permis à l'expert de valider « in situ » l'environnement de travail des interlocuteurs.

### **4. Compte rendu des rencontres et entretiens**

L'emploi du temps correspondant aux rencontres, entretiens et réunions effectuées au cours de la mission figure en annexe.

Les principales conclusions de ces rencontres sont détaillées ci-dessus (cf. § 1) et seront reprises dans le rapport final d'évaluation.

### **5. Compléments d'information à obtenir**

Liste des lauréats et budget pour la RDC du programme « Afrique en création » au cours des quatre dernières années.

# COMPTE RENDU SYNTHETIQUE MISSION A KINSHASA

*Évaluation du FSP mobilisateur 2006-88  
« Appui aux expressions artistiques, au développement de  
carrière des créateurs et aux industries culturelles de la  
zone de solidarité prioritaire »  
et de sa mise en œuvre.*



pour

**MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET EUROPÉENNES**  
Direction générale de la mondialisation,  
du développement et des partenariats –DGM–,  
Service des programmes et du réseau, Mission des programmes, Pôle de gestion

30 mai 2012

## **Sommaire**

**1. Eléments de synthèse et premières perspectives**

**2. Environnement général et organisation**

**3. Appui du Poste et difficultés rencontrées**

**4. Compte rendu des rencontres et entretiens**

**5. Compléments d'information à obtenir**

## 1. Eléments de synthèse et premières perspectives

La mission effectuée en RDC a été très complémentaire de la mission en Haïti.

Elle a mis en évidence les points suivants concernant le FSP et son environnement :

- ❖ *L'inexistence d'un suivi global (artistes, budget mis en jeu, contreparties pour le pays,...) des activités « Afrique en création »*
- ❖ *L'inadéquation du budget de coopération culturelle, hors fonctionnement et programmation de l'Institut français (Kinshasa et Lubumbashi), dans l'appui aux initiatives et acteurs culturels de RDC, face à l'immensité des besoins d'un tel pays*
- ❖ *La très forte demande d'appui sur le terrain des acteurs et Centres culturels de quartier, en matière de renforcement local des capacités (équipement, formation, conseil, aide au fonctionnement et à la recherche de financement)*
- ❖ *Le dynamisme de beaucoup de jeunes acteurs culturels locaux*
  - *artistes de profil « entrepreneur culturel » dans certaines filières (cinéma, musique, arts vivants,...)*
  - *regroupement de jeunes talents autour de Centres culturels implantés dans les quartiers, capables de se fédérer en réseau et souvent en lien avec d'autres acteurs en Afrique*
- ❖ *L'importance des personnes ressources des coopérations culturelles des Etats membres de l'UE (France, Belgique) et d'une bonne coordination entre eux*
- ❖ *L'ouverture du Ministère à prendre en compte la culture comme un secteur à développer autour de jeunes talents, et d'une politique culturelle structurée*

Concernant le FSP et sa mise en œuvre, cette première mission a permis de mettre en évidence les éléments suivants :

- I. *L'importance budgétaire du FSP, statistiquement comparable (en moyenne deux à trois visas annuels pour la création) au budget d'appui aux activités culturelles RDC***
- II. *L'inadéquation des outils du FSP par rapport aux réalités de terrain et à la demande***
  - *Besoins prioritaires en formation locale (cf. « Visa pour la formation »)*
  - *Appui au fonctionnement/équipement des structures de quartier*
  - *Mise en place de pôles de ressources permanents (équipement mobile, ressources techniques et humaines,...)*
- III. *La centralisation et la faiblesse des contreparties contractuelles dans les projets de mise en œuvre du Fonds***
  - *Centralisation des informations et des résultats*
  - *Manque de contreparties vers le pays (engagement du bénéficiaire, de l'Institut culturel local, visa du Ministère,...)*

➤ **Les premières perspectives correspondant au constat de cette première mission, qui sont à valider au cours des autres missions et rencontres, pourraient être les suivantes :**

A. La nécessité de revoir l'articulation entre FSP et dotation locale à l'action culturelle

En effet, le reliquat budgétaire pour le soutien aux artistes dans un tel pays (hors fonctionnement de l'Institut culturel) est du même ordre que les dotations « Visas pour la création », soit environ 30 m €/an chacun. Le retour pour le pays de l'appui FSP à la création n'étant ni évident, ni formalisé, il est en tous cas important de partir des besoins du terrain (la demande) pour proposer une offre plus cohérente.

B. L'impératif de réexaminer la liste des pays prioritaire (ZSP)

En se rapportant au budget global disponible annuellement, l'appui global au développement culturel pour la RDC (environ 50m €/an) est totalement insignifiant pour un pays « ZSP » de 80 millions d'habitants, et environ deux fois plus faible qu'en Haïti (10 millions d'habitants). Il faut donc revoir la liste des pays pour intervenir seulement là où le budget mis en œuvre ait vraiment un sens pour le développement culturel local (pays, zones urbaines,...).

C. L'intérêt de créer un (ou des) pôle(s) de ressources techniques et humains

A partir d'opérations réussies d'autres pays, et en appui à la structuration des culturelle locale, l'aide pourrait se concentrer sur des opérations ayant montré à la fois leur impact direct, leur appropriation locale et leur durabilité :

- Centre culturels locaux (cf. Reemdoogo)
- Ingénierie culturelle (formation et appui au montage de projets)
- Incubateurs et pépinières d'entreprises
- Labellisation et appui à la visibilité de structures et d'évènements culturels

D. Le besoin d'une synergie européenne de la coopération culturelle

Le recentrage sur des projets structurants, et la diminution de beaucoup de crédits de coopération, doivent inciter à une collaboration beaucoup plus forte entre les Etats membres de l'UE avec un recentrage valorisant les ressources humaines en place (Institut français, Centre Wallonie Bruxelles, ...), et une synergie de financement autour de :

- Fonds commun élargi (Etat, coopération bilatérale, coopération décentralisée, sponsors,...), en appui aux projets structurants et aux entrepreneurs culturels
- Appui de financements européens (voir Délégation UE)

## **2. Environnement général et organisation**

La mission de Laurent Héau à Kinshasa a eu lieu du samedi 5 au dimanche 13 mai.

Les entretiens individuels et rencontres collectives ont été effectués avec les responsables de l'Institut culturel français de Kinshasa, avec ceux de la coopération belge (Centre Wallonie-Bruxelles), avec le Chef de Délégation de l'Union européenne, avec le Ministre de la culture, avec des jeunes talents, avec des bénéficiaires de Visas pour la création.

La mission a également permis des entretiens téléphoniques approfondis avec les responsables de la Halle de l'Etoile et de l'asbl Picha à Lubumbashi.

## **3. Appui du Poste et difficultés rencontrées**

*Du fait du retour de congés du COCAC et du départ en cours de la Directrice adjointe de l'Institut Français sur place, l'appui du Poste a seulement consisté en une rencontre de démarrage avec Mme Gardies, un entretien avec d'autres responsables de l'Institut, et un contact de fin de mission avec M. Vaubourg.*

L'ensemble des contacts a donc été réalisé sans le support direct de la coopération française.

Par ailleurs, contrairement à la mission en Haïti, aucun appui logistique n'a pu être apporté, ni participation des responsables du Poste aux entretiens et rencontres (sauf rencontre avec le chef de Délégation UE).

Il faut donc souligner le très faible intérêt interne pour cette évaluation, concernant spécialement les perspectives stratégiques, et l'absence de concertation sur le projet d'Etablissement du SCAC.

Dans cet environnement, les principales difficultés rencontrées à Kinshasa ont été :

- Les conséquences logistiques de ce faible soutien de la Mission de coopération dans ce pays, liées
  - à l'indisponibilité (logique) de la Directrice adjointe de l'Institut à la veille de son départ définitif,
  - au manque d'intérêt du Directeur de l'Institut pour la mission et pour le programme,
  - à l'application stricte de consignes administratives vis-à-vis des experts externes (aucun appui logistique, même pour l'accès à internet...)
- L'insécurité relative de la ville de Kinshasa, ne permettant pas les déplacements aisés et la prise de rendez-vous sans prendre en compte cette dimension

## **4. Rencontres et entretiens**

L'emploi du temps correspondant aux rencontres, entretiens et réunions effectuées au cours de la mission figure en annexe.

Les principales conclusions de ces rencontres sont détaillées ci-dessus (cf. § 1) et seront reprises dans le rapport final d'évaluation.

## **5. Compléments d'information à obtenir**

Liste des lauréats et budget pour la RDC du programme « Afrique en création » au cours des quatre dernières années.

# COMPTE RENDU SYNTHÉTIQUE MISSION AU BURKINA FASO

*Évaluation du FSP mobilisateur 2006-88  
« Appui aux expressions artistiques, au développement de  
carrière des créateurs et aux industries culturelles de la  
zone de solidarité prioritaire »  
et de sa mise en œuvre.*



pour

**MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET EUROPÉENNES**  
Direction générale de la mondialisation,  
du développement et des partenariats –DGM–,  
Service des programmes et du réseau, Mission des programmes, Pôle de gestion

30 mai 2012

## **Sommaire**

### **A. Brève présentation du pays**

1. enjeux du développement culturel
2. Principales filières porteuses
3. Partenaires de coopération culturelle

### **B. Principaux résultats concernant le FSP**

1. Projets financés : budget et secteurs culturels concernés
2. Résultats obtenus
3. Perception des interlocuteurs dans le programme

## **A. Burkina Faso**

### **1. Enjeux du développement culturel du pays**

Pays continental de l'Afrique occidentale d'expression française, le Burkina Faso a connu ces vingt dernières années une effervescence au plan culturel et artistique. La capitale Ouagadougou et la seconde ville du pays Bobo Dioulasso abritent des grands événements culturels tels le FESPACO, les RECRETHEATRALES ou encore la semaine nationale de la culture (SNC).

Le développement des arts contemporains se consolide avec la création d'infrastructures culturelles d'art contemporain. Des centres de formation tels l'École de la danse internationale et du théâtre (EDIT), le Centre de Développement Chorégraphique « la Termitière » ou encore le «Jardin de la Musique» Remdoogo constituent une preuve matérielle de la dynamique culturelle dans ce pays continental où la diversité des expressions culturelles est à hauteur des ambitions légitimes des acteurs culturels à développer les arts contemporains dans plusieurs domaines : danse, théâtre, musique, arts visuels, festivals...

### **2. Principales filières artistiques et dynamiques culturelles actuelles**

A l'instar de certains autres pays de l'Afrique de l'Ouest, les principales filières artistiques s'articulent autour de :

- La musique : plusieurs initiatives individuelles et collectives existent pour développer la musique dans le pays. Des projets et programmes de formation et de création existent pour promouvoir et soutenir des jeunes talents. Cela va des centres de formation et d'encadrement des musiciens, en passant par la production et la diffusion, grâce à des centres appropriés d'espaces culturels comme le « Gambidi » ou Remdoogo.
- La danse et la chorégraphie: elles font partie des spectacles les plus vivants dans le pays. Dans le domaine de la formation et de la création chez plusieurs activités ont été mises en œuvre dans des centres comme le CDC ou EDIT
- Le cinéma : Ouagadougou est la capitale du cinéma africain depuis 1979.
- Les festivals et les arts de la rue : des événements culturels importants sont organisés dans le pays de façon cyclique : biennal (FESPACO ou WAGA HIP HOP), annuel (festival « Rendez-vous chez nous », «Yeleen» ou la Maison de la Parole...

Dans certains domaines artistiques, l'évolution est encore timide. Il s'agit de la mode et du design, de la photo et de l'ingénierie culturelle.

### **3. Partenariat dans le domaine des arts et de la culture**

La coopération culturelle au Burkina Faso est essentiellement soutenue par la France, à travers le service de coopération et d'action culturelle (SCAC) de l'Ambassade et les Instituts Français (à Ouagadougou et Bobo Dioulasso) qui appuient plusieurs projets et grands événements culturels du pays. A titre d'illustration, le SCAC et l'Institut Français ont financé en 2011 des projets artistiques et culturels à hauteur de 200 000 € (hors FSP).

D'autres partenaires techniques et financiers apportent des contributions financières et/ou matérielles à des programmes culturels. La plupart soutiennent des acteurs et entrepreneurs culturels individuels et collectifs généralement dans le cadre d'un partenariat avec d'autres bailleurs de fonds ou sponsors privés. L'Union européenne, l'OIF, Africalia, AMA (African Move of Arts), Bolloré, Fondation Prince Claus... D'autres organismes des coopérations néerlandaise, danoise et allemande ont parfois appuyé certains projets et activités. La coopération décentralisée est

également très active dans des villes comme Ouagadougou (où la ville française de Grenoble a apporté une contribution efficace à la réalisation du jardin de la musique).

Disposant d'un document de politique culturelle assez claire et détaillé, le gouvernement du Burkina Faso, à travers le Ministère de la culture, soutient très peu les acteurs et entrepreneurs culturels, malgré leur dynamisme reconnu au plan national. Cependant certains programmes, infrastructures ou événements culturels privés bénéficient souvent d'appui de l'Etat. A titre d'exemple, les frais d'électricité et d'eau du CDC par exemple sont pris en charge par le Ministère de la culture qui met à disposition la logistique à l'occasion d'événements artistiques et culturels tels le « Dialogue des corps » organisé annuellement. D'autres acteurs ont affirmé avoir reçu des fonds de l'Etat pour accompagner certains programmes même si ceux-ci sont encore insignifiants (entre 1000 et 2000 €)

## **B. Principaux résultats concernant le FSP :**

### **1. Quelques projets financés par le FSP**

**1.1. Le festival « Rendez-vous chez nous » de Ouagadougou:** a bénéficié de deux financements ACEC au cours des deux dernière éditions du festival (2010 et 2011). Pour la dernière édition de février 2012, le Directeur du festival a affirmé avoir bénéficié d'un financement de 14.000 € consacrés à la prise en charge des compagnies et artistes invités aussi bien du sud (Afrique) que du Nord (France). En 2011, le festival a reçu un financement dont le montant était destiné à la diffusion.

**1.2. Le festival international des cultures urbaines « Waga HIP HOP » :** selon le Directeur artistique du centre «*Umané Culture*», son institution a bénéficié du FSP (Afrique en création) dans le cadre d'un plan triennal 2008-2010 pour un montant de 20.000 €. En 2011, il a bénéficié d'une subvention de 10.000 €. Ces subventions ont concerné aussi bien les manifestations artistiques et culturelles du festival que la 5<sup>ème</sup> édition du Salon de la Musique. Elles ont contribué également à la réalisation d'actions de formation et de production (enregistrement)

**1.3. Le Centre de Développement Chorégraphique CDC « la Termitière » :** pour la mise en œuvre de ses activités le centre a bénéficié d'une subvention triennale de 20 000 € par an (soit 60.000 € pour les trois années) directement octroyée par Culturesfrance/Institut Français. Cette subvention a servi à couvrir des activités de formation et de création (résidence de compagnies de chorégraphes danseurs africains).

### **2. Résultats obtenus**

Au Burkina Faso, des acteurs et entrepreneurs culturels ont affirmé avoir obtenu des résultats concrets grâce au soutien financier apporté par le FSP. Ils affirment que ces résultats ont été obtenus à cause de l'effet de levier engendré et de la synergie développés autour du programme grâce à la stratégie de coopération culturelle française liée à la diplomatie culturelle. Comme résultat concret illustratif dans le domaine de la formation et du renforcement des capacités professionnelles, 25 jeunes déshérités ont bénéficié pendant 3 ans d'une formation assurée par le CDC dans le cadre d'une session spécifique dédiée à la réinsertion sociale par la danse. Il s'agit du projet « Je danse donc je suis ». Dans le domaine de la formation professionnelle en danse et chorégraphie, toujours au CDC, trois sessions ont été organisées d'une durée moyenne de 3 semaines chacune.

Pour cette dernière formation, les subventions du FSP ont assuré la prise en charge des frais de séjour, de transport et du cachet des formateurs.

### 3. Perception des interlocuteurs du programme (analyse SWOT du FSP)

Points forts	Points faibles	Opportunités	Menaces
Stratégie de coopération culturelle adaptée,	Procédures d'accès et de gestion parfois jugées difficiles	Effet de leviers par l'identification et l'implication d'autres partenaires	Arrêt précoce ou suspension du programme FSP
Soutien financier régulier pour la réalisation de plusieurs programmes et projets culturels	Insuffisance notoire des budgets et fonds alloués aux projets	Possibilité de renforcer le processus d'engagement des décideurs à soutenir la culture	Risque d'arrêt de certaines activités artistiques et culturelles
Efficacité, cohérence et soutien permanent de la coopération culturelle	Subventions accordées généralement à un réseau d'acteurs et entrepreneurs culturels professionnels	Réseaux de formation et de renforcement des capacités de jeunes artistes	Risque de n'appuyer que les acteurs des centres urbains au détriment d'artistes peu connus du milieu rural
Renforcement des capacités professionnelles des acteurs et structures	Moyens mis en œuvre localement moins importants par rapport aux formations à l'étranger	Possibilité de développer et multiplier les formations dans le pays avec des programmes culturels structurant régionaux	Dépérissement des structures et centres de formation locaux

### 4. Eléments de synthèse et premières perspectives

La mission d'évaluation effectuée à Ouagadougou au Burkina Faso a permis de relever quelques insuffisances notoires concernant la mise en œuvre du FSP et des programmes culturels locaux.

Elle a mis en évidence les points suivants concernant le FSP et son environnement :

- ❖ La gestion des appels à projet et la répartition des fonds alloués aux acteurs et aux événements culturels
- ❖ La faiblesse du monitoring des acteurs, événements et entreprises culturels dans une démarche de gestion efficiente des ressources et des moyens FSP (tous les fonds confondus)
- ❖ Le faible taux des contributions des parties contractuelles pour l'exécution des projets soutenus par le FSP
- ❖ Dans un souci de cohérence, l'Institut Français (le poste local) doit être en mesure de coordonner et suivre les moyens dégagés, y compris les contributions locales apportées par les artistes, l'Etat et d'autres partenaires techniques et financiers. pays,...) des activités «Afrique en création»
- ❖ Vu les dynamiques culturelles actuelles autour de la création, de la diffusion et de la formation artistique au Burkina, le budget d'appui des initiatives locales, hors fonctionnement et programmation de l'Institut français (Ouagadougou et Bobo Dioulasso)), ne paraît conforme aux besoins de développement artistique du pays.

- ❖ La demande très grande d'appui sur le terrain des acteurs et lieux de diffusion de la culture dans les quartiers. Ceci est très perceptible dans le domaine de la formation et du renforcement des capacités des acteurs locaux, aussi bien que les besoins en équipement adéquat.
  
- ❖ La détermination et l'engagement de jeunes acteurs culturels locaux et la volonté d'opérateurs artistiques professionnels
  - artistes de profil « entrepreneur culturel » dans certaines filières (cinéma, musique, arts vivants,...)
  - regroupement de jeunes talents autour de centres culturels implantés dans les quartiers, capables de se fédérer en réseau et souvent en lien avec d'autres acteurs en Afrique

## **5. Difficultés rencontrées**

La mission a mis du temps à démarrer à cause d'un manque de coordination entre le Poste et nous une fois sur le terrain. Auparavant un problème de communication n'a permis de caler un calendrier consistant notamment pour rencontrer les acteurs culturels ayant bénéficié du FSP (certains ténors sont en Europe et d'autres en instance de voyager). Dans ces conditions, il nous était nous difficile de fixer des rendez-vous précis, car dépendant parfois de l'agenda de l'interlocuteur à voir.

Les responsables du poste étaient également pris dans la mise en œuvre de certaines échéances proches et n'avaient donc pas le temps de nous accompagner au cours des entretiens.